

Communiqué de presse

Conférence de presse de rentrée 2022 :
SE NOURRIR : UNE NECESSITE !
PRODUIRE : UN COMBAT !

L'industrie agroalimentaire sonne-t-elle la fin de la résilience ?

Paris, le 28/09/2022

Ce matin, lors d'un point presse de rentrée, Jean-Philippe André, Président de l'ANIA, a présenté les données du baromètre annuel de l'ANIA qui rendent compte du bilan économique du secteur pour l'année 2022 et des perspectives pour 2023. A deux jours de la réunion des ministres européens - qui annoncera de nouvelles mesures pour faire face à la crise de l'énergie, la première industrie du pays retient son souffle pour savoir si elle aura demain la capacité de produire l'alimentation des Français. Ces derniers ont, avec les dernières crises, changé leurs comportements d'achat. Xavier Ségalie, Directeur général NielsenIQ France a présenté les dernières tendances.

NB : L'ensemble des données chiffrées se trouvent dans les présentations ci-jointes.

Résilience, reconquête, attractivité... Ces mots étaient au cœur de la conférence de presse de rentrée de l'ANIA il y a presque tout juste un an.

« Le constat est toujours le même. La France a l'une des toutes meilleures alimentations du Monde produite par 16 436 entreprises dont 98% de PME qui ont su garder une présence industrielle dans tous les territoires, qui défendent le savoir-faire français en transformant plus de 70% des ressources agricoles françaises. Une « pépite », qui en 2021, souhaitait aller de l'avant avec l'espoir que cette année 2022 serait la bonne : l'année de la création de valeur. Mais le miracle n'a pas eu lieu » **déclare Jean-Philippe André, président de l'ANIA.**

1. TSUNAMI des coûts : comment y faire face ?

2022 a bouleversé l'échiquier mondial : reprise économique post COVID, guerre en Ukraine, aléas climatiques, chute de l'euro vs dollar, crise énergétique... Les entreprises sont confrontées à :

- **+29% pour le coût des matières premières agricoles cette année¹** (vs +2,2% sur 2019-2020) ;
- **+26% pour le coût des emballages depuis janvier 2022¹** (vs +2,8%) ;
- **+57% pour le coût de l'énergie cette année¹** (vs +2,2%).

Les nouveaux tarifs 2023 des contrats d'énergie s'envolent. Toutes les entreprises sont sous pression :

- **La part de l'énergie dans le CA passe de 3% en 2020-2021 à plus de 5% en 2022¹. Une part qui augmente pour les TPE-PME : près de 7% de leur CA¹.**

« A cette angoisse s'ajoutent les risques de délestage et de rationnement de l'énergie. Le gouvernement doit agir vite pour préserver la filière alimentaire qui nourrit les Français. Il doit intervenir au niveau européen pour plafonner les prix de l'énergie et doit revoir les critères d'éligibilité des aides pour qu'ils soient opérants pour les entreprises en difficulté, notamment les PME. Mais, tout ne doit pas venir de l'Etat. » **ajoute Jean-Philippe André.**

2. Une industrie qui continue de perdre de l'argent année après année !

- **La France est le pays où l'inflation alimentaire est la moins importante² :**
 - **En aout 2022, l'inflation alimentaire est de 8,4% en France** contre 15,5% en Allemagne, 13,8% en Espagne, et 10,7 % en Italie.

« Comment expliquer que la France soit le seul pays où l'industrie agroalimentaire est asphyxiée par une non-prise en compte des coûts de production ? **Depuis 2008, le prix des MDD a augmenté de 15,19% vs 0,3%³, pour les marques nationales : cherchez l'erreur !** » dénonce Jean-Philippe André.

3 chiffres à retenir :

- **6 années** consécutives de déflation.
- Un taux de marge qui s'effondre : **-14% entre 2019 et 2022 (S1)**. Au plus bas depuis 2012 !
- **6 milliards d'euros** de pertes pour la filière depuis 2013.

- **Renégociations commerciales : aujourd'hui la moitié des entreprises n'ont pas terminé l'ensemble de leurs renégociations avec la grande distribution :**
 - Pour celles qui les ont conclues, l'atterrissage des tarifs ne couvrent pas les besoins des entreprises. Le match est toujours déséquilibré après 3 rounds de (re)négociations avec encore des abus des distributeurs sur les pénalités logistiques (Cf chiffres enquête flash ANIA).

« Dans ce contexte inédit, il est urgent que certains dispositifs d'Egalim 2 soient modifiés pour prendre en compte la nouvelle réalité économique des entreprises » **insiste Jean-Philippe André.**

3. Sans rentabilité, comment poursuivre les grands chantiers prioritaires de notre secteur ?

- **Favoriser l'emploi dans les territoires :**
 - Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre et au vieillissement de la population, les entreprises ont la volonté de favoriser l'emploi en CDI vs CDD :
 - 38% des entreprises prévoient une augmentation du nombre de CDI en 2022¹.
 - 65% des entreprises envisagent de recruter en 2023¹.
- **Accélérer la transition écologique et la montée en gamme des produits :**
 - Décarbonation des sites de production : -10% d'économies d'énergie en 10 ans.
 - 40% des entreprises sondées envisagent dès 2022 des reports d'investissements sur les emballages, et 33% sur la décarbonation¹.
- ➔ Cette tendance très inquiétante révèle que les entreprises anticipent une baisse de leur rentabilité qui les forcera à rogner sur des investissements majeurs pour l'avenir de l'industrie.
- **Innover et faire de la France un leader mondial de l'alimentation favorable à la santé**
 - Grand Défi « Ferments du Futur » porté par l'ANIA et l'INRAE
- **Performer à l'export**
 - En 2021, l'agroalimentaire est 3^{ème} excédent commercial français avec les boissons
 - 5^{ème} exportateur mondial derrière les Pays-Bas, les Etats-Unis, l'Allemagne et la Chine (vs 2^{ème} en 2005).
 - Export au 1^{er} semestre 2022 : + 30% par rapport aux 6 premiers mois 2021.
- ➔ Ce chiffre cache une grande disparité selon la taille des entreprises : seul 18% du CA des PME-ETI est réalisé à l'export contre plus de 40% pour les grosses ETI et les grandes entreprises⁴.

« Le tsunami inflationniste est absolument critique pour nos entreprises. Comment passeront-elles l'hiver en termes de gestion de leurs coûts de production ? Je n'ai pas la réponse aujourd'hui et je suis inquiet. Inquiet pour notre souveraineté alimentaire, inquiet pour la filière et la rémunération des agriculteurs qui dépendent de notre activité, inquiet pour nos salariés qui demandent à juste titre des hausses de salaires, inquiet pour poursuivre nos grands chantiers prioritaires... Être inquiet ce n'est pas un métier. Notre métier c'est nourrir les Français trois fois par jour. Si se nourrir est une nécessité, produire ne doit plus être un combat. Il faut que cela cesse et vite sinon demain on actera collectivement des rayons vides et après-demain des fermetures d'entreprises. » **conclue Jean-Philippe André.**

¹ Source : Baromètre ANIA 2022 – ² Source : Eurostat – ³ Source : IRI – ⁴ Source : BPI France.